

Objectif Bâtiment Energie-Carbone

Présentation du projet de dispositif régional en
Auvergne-Rhône-Alpes



13/10/2017

Un des enjeux : la pratique de l'ACV

- Acquérir des données de performances énergétiques et environnementales des bâtiments neufs et de disposer de retours d'expériences sur la méthode « Energie Carbone »,
- Permettre la participation des acteurs dans la définition des seuils de la prochaine réglementation environnementale,
- **Accompagner les acteurs aux changements de pratiques liées à la pratique de l'ACV** : écoconception multicritère et performancielle des bâtiments (eau, énergie, déchets, etc.)

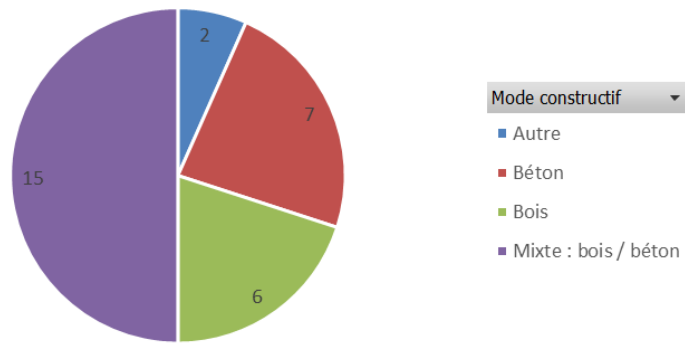
Principes du dispositif proposé en Auvergne-Rhône-Alpes

- Lancement d'un **appel à projet** avec la DREAL pour retenir **30 projets pilotes et leurs équipes** (maître d'ouvrage / BE) et volontaires pour participer à l'expérimentation, les projets retenus seront en phase «réception» (20) et en phase «conception» (10).
- Les 30 projets pilotes bénéficieront d'un :
 - **Soutien financier** pour tester l'application du nouveau référentiel Energie Carbone
 - **Accompagnement** pour monter en compétence sur ce sujet en émergence (cycle de 4 réunions d'information / formation),
 - Lieu privilégié de **partage et d'échange avec les autres équipes « pilotes »** : capitalisation des résultats, sous la forme de synthèses et de comparaisons,
 - Soutien à la mise en place un suivi énergétique et commissionnement adapté aux enjeux des bâtiments à énergie positive (projets retenus en phase « conception »).
- Diffusion plus large des résultats avec l'organisation de **deux colloques régionaux**.

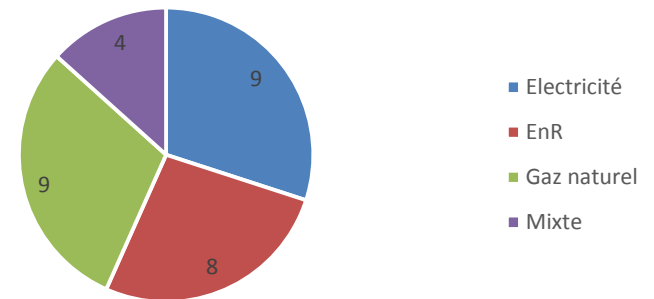
Projets retenus selon le mode constructif, les énergies utilisées, les performances énergétiques et la localisation

Total PROJETS : 30

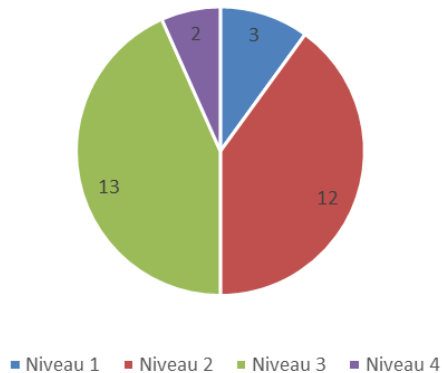
Projets retenus et Modes constructifs



Projets retenus / Energies utilisées



Projets retenus et performance énergétique



Répartition par département

